

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2014 B 22075
Numéro SIREN : 537 612 327
Nom ou dénomination : Endrix SNM

Ce dépôt a été enregistré le 23/01/2024 sous le numéro de dépôt 11198

ENDRIX SNM

Société Par Actions Simplifiée au capital de 585 760,00 €

Siège social : 8 RUE D'ATHÈNES

75009 PARIS

537 612 327 RCS PARIS

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE EN DATE DU 20 DECEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois,

Le vingt décembre,

A dix heures dix minutes,

Les associés de la société se sont réunis en assemblée générale mixte au siège social de la société ENDRIX GRP, 18 avenue Félix Faure 69007 LYON, sur convocation faite par le président, en date du 5 décembre 2023.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance.

Monsieur Cédric LAVEDRINE préside la séance en qualité de président de la société.

Le Comité d'Entreprise a eu connaissance des documents légaux et a été régulièrement convoqué à l'assemblée générale.

Le cabinet GODDET, commissaire aux comptes de la Société, régulièrement convoqué est absent/excuse.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le président, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance, possèdent 58 576 sur les 58 576 actions composant le capital.

En conséquence, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Monsieur le président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- la feuille de présence à l'assemblée,
- les pouvoirs des associés représentés par des mandataires ainsi que les formulaires de vote par correspondance,
- les copies des lettres de convocation,
- la copie et les récépissés postaux de la lettre recommandée de convocation adressée au commissaire aux comptes,
- [...]
- le texte des résolutions proposées.

Puis le président déclare que ces documents ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée.

Il précise en outre que le droit de communication prévu par les statuts a été respecté.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Monsieur le président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

De la compétence de l'assemblée générale ordinaire annuelle

- [...]

- Mandat des Commissaires aux comptes,
- Nomination d'un nouveau Président en remplacement du Président démissionnaire,
- Nomination d'un nouveau Directeur Général en remplacement du Directeur Général démissionnaire,
- [...]

De la compétence de l'assemblée générale extraordinaire

- [...]
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités,
- Questions diverses

Monsieur le président donne lecture des rapports du commissaire aux comptes.

Enfin il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, Monsieur le président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

De la compétence de l'assemblée générale ordinaire annuelle

[...]

QUATRIÈME RESOLUTION

Les mandats de la société CABINET GODET ET ASSOCIES, Commissaire aux Comptes titulaire, et de la société GCA, Commissaire aux Comptes suppléante, arrivant à expiration à l'issue de la présente consultation, l'Assemblée Générale :

- décide de nommer S.R. AUDIT, domiciliée 82 rue de la Petite Eau 73290 LA MOTTE-SERVOLEX, en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire, pour un mandat de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la consultation annuelle de la collectivité des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/08/2029,
- prend acte qu'en application des dispositions de l'article L. 823-1, I, alinéa 2 du Code de commerce, la Société n'est plus tenue de procéder à la désignation d'un Commissaire aux Comptes suppléant.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIÈME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, prenant acte de la démission de Monsieur Cédric LAVEDRINE de son mandat de Président à compter de ce jour, nomme en qualité de nouveau Président, pour la durée restant à courir jusqu'à l'expiration de la Société :

La société Endrix GRP, sise 18 avenue Félix Faure 69007 LYON

Immatriculée au RCS de LYON sous le numéro 504 431 362

représentée par Monsieur David HUMBERT, Président Directeur Général

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SIXIÈME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, prenant acte de la démission de Monsieur LACROIX Régis de son mandat de Directeur Général à compter de ce jour, nomme en qualité de Directeur Général, pour la durée restant à courir jusqu'à l'expiration de la Société, le Président sortant :

Monsieur Cédric LAVEDRINE

Né le 08/12/1968 à ENGHIEEN LES BAINS (95)

De nationalité française

Demeurant 125 avenue de la Division Leclerc 95880 ENGHIEEN LES BAINS

Conformément aux dispositions des statuts, Monsieur Cédric LAVEDRINE disposera des mêmes pouvoirs de direction que le Président.

Conformément aux dispositions des statuts, Monsieur Cédric LAVEDRINE aura comme le Président le droit de représenter la Société à l'égard des tiers.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

[...]

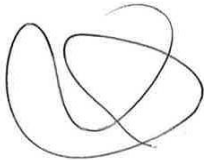
DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme

Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a final horizontal stroke, positioned below the text 'Le Président'.